

La politique de Service s'intègre dans la mission de préservation de la santé des salariés. En concordance avec les volets du Projet de Service, elle se fonde sur les **7 principes** suivants :



- 1. Construire une organisation adaptée aux besoins des adhérents afin de les satisfaire au mieux**  
# Analyse des besoins # Projet de Service # Questionnaires de satisfaction # Expression des instances
- 2. Se tourner vers l'innovation pour une évolution du service rendu**  
# Groupe Innovation
- 3. Se positionner dans les orientations nationales et régionales des politiques publiques en matière de Santé au travail**  
# PRESANSE # PRESANSE Normandie # Groupes PRST # CPOM
- 4. Rendre fluide et lisible l'information afin d'éclairer les parties prenantes**  
# Plan de communication externe # Stratégie de communication interne
- 5. Poursuivre l'harmonisation des pratiques et les rendre confortables**  
# Groupes de travail transverses # Réunions métiers # Système Qualité # Système documentaire
- 6. Renforcer la qualité de vie au travail des collaborateurs**  
# Démarche QVT # Dialogue social # Politique RH
- 7. Maîtriser l'impact de l'activité du Service sur l'environnement**  
# Bilan Carbone # Performance énergétique # Gestion des déchets

L'engagement pris au travers de ces **7 principes** rejoint la dynamique du Service qui, depuis plusieurs années, s'est traduite par la mise en place de la pluridisciplinarité et des équipes Santé Travail, l'intégration de nouveaux métiers, l'investissement immobilier et l'obtention depuis 2015 de la certification AMEXIST.

**Par notre implication et la participation de tous, contribuons ensemble à l'amélioration de notre quotidien et celui de nos adhérents !**

*Le Directeur Général*  
**Pierrick MARTIN**

